

La ferme aquacole libère totalement la baie en 2022

Elle ne se déplace pas en fond de baie. Elle quitte le Valinco. Après cinq ans de bataille, le collectif citoyen a obtenu satisfaction : la ferme aquacole commence à remballer ses enclos à Campomoro et s'apprête à couper les amarres dans le golfe.

Depuis longtemps, les daurades et les loups d'élevage exaspèrent les Campomorois. La ferme aquacole pratique son activité d'élevage de poissons, sur plus d'un hectare, au milieu de la baie et cette activité est loin de faire l'unanimité au sein du village marin. Un conflit larvé depuis 30 ans. Déjà en 1990, élus et population avaient mis leur veto pour que la ferme ne s'installe pas. En vain. À deux reprises, la concession a été renouvelée. Depuis 2015, les villageois redoublent de vigilance. Un

est lancée. Elle récolte plus de 2 300 signatures. Parallèlement, le conseil municipal émet un avis défavorable.

La crainte des opposants à la ferme ? L'option d'un « déplacement » en fond de baie, envisagée en 2015 par l'entreprise. Le collectif exige des engagements sur une fermeture définitive du site de Campomoro et demande des éclaircissements sur une éventuelle nouvelle structure envisagée plus au large du Valinco. Les responsables du site se montrent réceptifs aux exigences campomoroises. Ils promettent d'arrêter l'exploitation actuelle. Un courrier recommandé confirmant « la libération » des lieux en 2022 est adressé aux autorités en début d'année. Malgré ces promesses, la polémique continue car il n'y a

collectif citoyen s'active pour dire « non » à la ferme.

Plusieurs points noirs sont pointés du doigt : nuisances, pollution visuelle, environnementale, impact socio-économique, une structure située dans la bande des 300 mètres. Le collectif dénonce également l'absence de retombées économiques et sociales sur Campomoro. « Nous sommes fermement opposés au renouvellement proposé pour cinq ans de cette concession, et demandons que cette exploitation cesse définitivement au terme de l'autorisation actuelle », martèle le porte-parole, Philippe Troussel.

L'option d'un « déplacement » abandonnée

En 2019, les événements se précipitent. L'entreprise demande le renouvellement de sa concession qui expire le 31 mai 2020. Une requête effectuée tous les quinze ans - avec enquête publique - mais cette nouvelle demande intrigue les villageois. Une pétition en ligne

pas de réponse ferme sur « le déplacement »... « Les derniers temps, il a fallu intervenir car ils faisaient fi des règles sanitaires et jetaient les poissons morts dans les conteneurs à poubelle », regrette Jean-François Durazzo, conseiller municipal et conseiller communautaire.

« Pollution non compatible avec l'élevage »

Après de multiples réunions, échanges de communiqués et courriels, l'entreprise Gloria Maris a récemment confirmé ses orientations. Clairement, elle détaille : « L'option d'un éventuel déplacement de la ferme en fond de baie, à proximité de la zone 13 identifiée dans le schéma régional de développement de l'aquaculture marine d'avril 2015 ayant été rapidement abandonnée eu égard à la forte exposition dudit site aux éléments marins et la nécessité d'installer une logistique au départ de Propriano, non compatible avec une exploitation rationnelle d'un petit site en mer. » Les pollutions



« La baie de Campomoro n'est pas propice à l'aquaculture », assure le collectif citoyen. DOC CM

grandissantes (sonores, en hydrocarbures et en ondes radio) constatées ces dernières années avec l'augmentation de fréquentation de bateaux de plaisance dans la baie de Campomoro et non compatibles avec l'élevage bio et d'excellence que nous pratiquons et qui doit intégrer dans ses paramètres fondamentaux les conditions environnementales indispensables au bien-être animal. »

Fin du chapitre « déplacement ».

Le collectif vigilant

Leur intention demeure bien de libérer totalement et définitivement la baie de Campomoro, au plus tard fin d'année 2022, sachant que les enclos seront démontés au fur et à mesure des ventes du stock. Dans cette optique, les responsables précisent également qu'aucun alevinage n'a été fait sur le site en 2020 et que deux enclos ont déjà été supprimés ces derniers mois (en juin et septembre).

Et de conclure : « C'est avec regret et tristesse que nous abandonnons la baie de Campomoro qui

a vu naître l'aquaculture en Corse portée par une équipe de jeunes passionnés conscients de la chance et du potentiel que représente cette filière pour notre île et pour les générations futures. »

La ferme marine change donc de cap. Le collectif hisse le pavillon de Campomoro et sonne la cloche de la « semi-victoire ». « Nous prenons acte des écrits de Madame Riera mais nous regrettons de n'avoir toujours aucun retour ni de l'enquête publique, ni de la DDTM. Une victoire totale aurait été le non-renouvellement de l'autorisation pour cinq ans », assure Philippe Troussel, considérant que la bataille ne s'arrête pas là : « La baie de Campomoro n'est pas une zone propice à l'aquaculture, elle est pourtant classée ainsi dans le schéma régional de l'aquaculture marine et dans le schéma de mise en valeur de la mer ». Vigilant par rapport à l'utilisation du plan d'eau de la baie, le collectif attend avec impatience la mise à jour du Padduc. « Le combat continu », prévient le collectif.

P. C-N